

JOURNEE D'ECHANGE

Quelle concertation pour la gestion des Plantes Exotiques Envahissantes
sur le bassin Loire-Bretagne en Bourgogne ?



VENDREDI 01 DECEMBRE 2017

Territoire Loire-Bretagne en Bourgogne

Collonge la madeleine (71 360)



PAYS DE BOURGOGNE

CONTEXTE

Pour travailler avec le maximum de cohérence sur la problématique des plantes exotiques envahissantes, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a créé le groupe de travail « plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » en 2002, rassemblant l'ensemble des acteurs concernés par cette thématique. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels coordonne ce groupe de travail de bassin depuis 2007, dans le cadre du Plan Loire grandeur nature. Elle coordonne la stratégie de gestion à l'échelle du bassin et contribue à la mise en place de groupes de coordination territoriaux.

Face au développement croissant des plantes exotiques sur le territoire, les initiatives de lutte et de gestion se développent localement. La fragmentation des données et la dispersion des actions rend nécessaire le partage d'informations entre les acteurs, notamment concernant l'efficacité des modes de gestion. En Bourgogne, territoire exempt de réseau de partage au niveau du bassin Loire-Bretagne, l'organisation d'une journée collective permettra de réfléchir à la coordination des acteurs à cette échelle.

OBJECTIFS

Cette journée a pour but de proposer une réflexion commune autour de cette thématique, afin de s'interroger sur l'existant, évaluer les besoins et les difficultés en matière de connaissance et de lutte, et d'identifier les leviers facilitant une gestion globale plus efficace et cohérente.

Les objectifs de cette journée sont ainsi de :

- Favoriser l'échange entre acteurs du territoire Loire-Bretagne sur la problématique des plantes exotiques envahissantes ;
- Contribuer à l'émergence d'axes de travail visant à la construction collective d'une gestion concertée à l'échelle d'un territoire pertinent.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

La matinée se déroulera en plénière, comportant une série d'interventions et de retours d'expériences d'acteurs du territoire. Au cours de cette matinée, des temps d'échanges collectifs seront proposés afin de poser vos questions et réagir aux différents témoignages.

L'après-midi sera consacré à des ateliers de réflexion et d'échanges en sous-groupes.

4 thématiques vous sont proposées : vous êtes invités à en choisir 2, ce qui permettra aux organisateurs de vous répartir le plus équitablement possible. Veillant à ce que les groupes soient équilibrés en nombre de participants, nous nous réservons la possibilité de procéder à quelques changements en fonction des inscriptions, dont seront informées les personnes concernées.



PAYS DE BOURGOGNE

PROGRAMME de la journée

9h30 : Accueil des participants.
Thé ou café ?

10h : Introduction de la journée par le CPIE Pays de Bourgogne et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

10h15-12h30 : Interventions et retours d'expériences.

La stratégie de bassin des Espèces Exotiques Envahissantes du bassin Loire-Bretagne.
Sylvie VARRAY, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Plantes Exotiques Envahissantes en Région Bourgogne-Franche-Comté : point réglementaire.
Marie-José VERGON TRIVAUDEY, DREAL Bourgogne-Franche-Comté

La situation des Plantes Exotiques Envahissantes en Bourgogne
Olivier BARDET, Responsable Antenne du CBN du Bassin Parisien

Connaissance des Plantes invasives en Franche-Comté : réseau local et retour d'expériences
Marc VUILLEMENOT, CBN de Franche-Comté

12h30 : Repas sur place à la charge des participants

13h45 : Ateliers thématiques de réflexion

4 ateliers au choix :

- N°1 : Connaissance et données : acquisition et mutualisation
- N°2 : Coordination de la gestion
- N°3 : Accompagnement scientifique et formation
- N°4 : Veille, information, communication.

16h05 : Restitution des ateliers et échanges

17h00 : Clôture de la journée

INFORMATIONS PRATIQUES

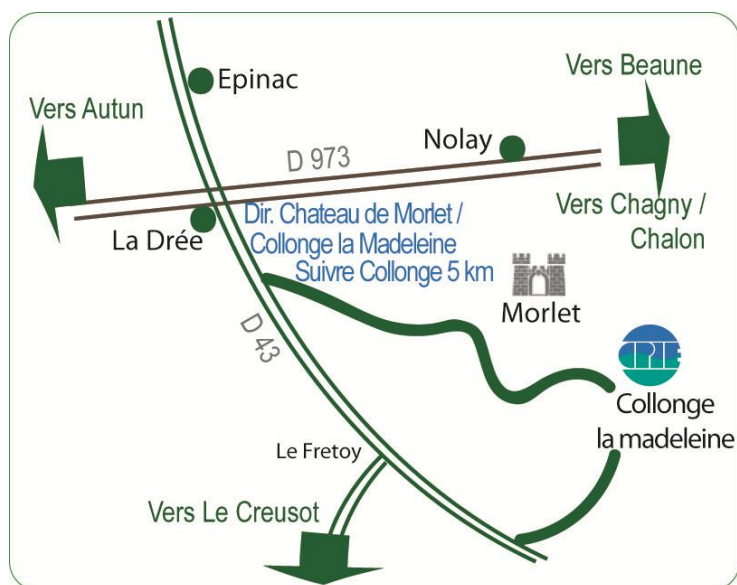
La journée se déroulera dans les locaux du CPIE Pays de Bourgogne, à Collonge la madeleine.

Le déjeuner du midi se prendra sur place, au tarif de 13 €/ personne.

Le paiement du repas se fera le jour-même, lors de l'accueil des participants, par chèques ou espèces.

ACCES :

**CPIE PAYS DE BOURGOGNE
PRE OUCHE
71 360 COLLONGE LA MADELEINE**



INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Avant le 21 Novembre 2017

Bérengère DURET

CPIE Pays de Bourgogne

b.duret@cpie-pays-de-bourgogne.com

03. 85.82.52.47